

## BILAN CLIMATIQUE DU MOIS DE JUILLET

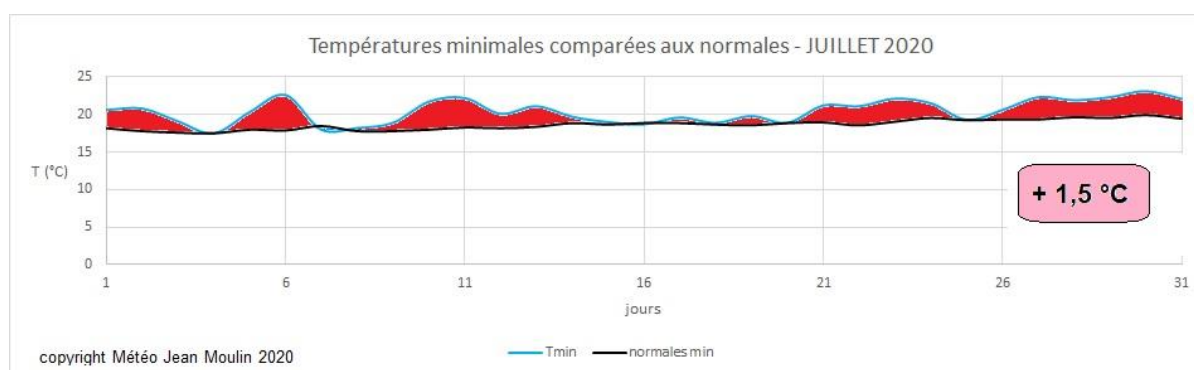
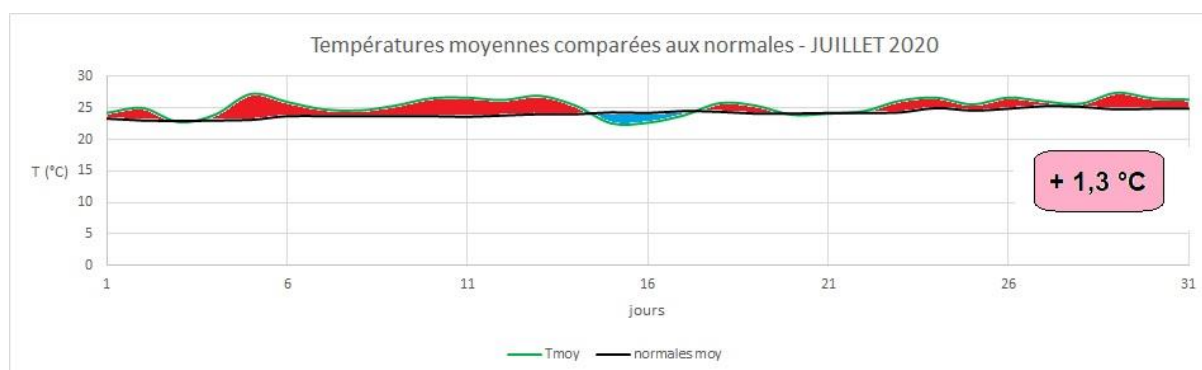
### Station météo de la cité scolaire Jean Moulin

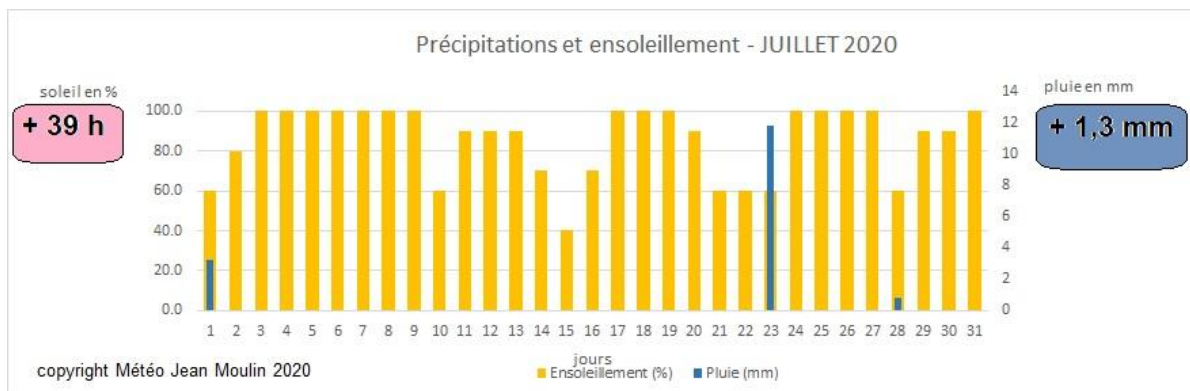
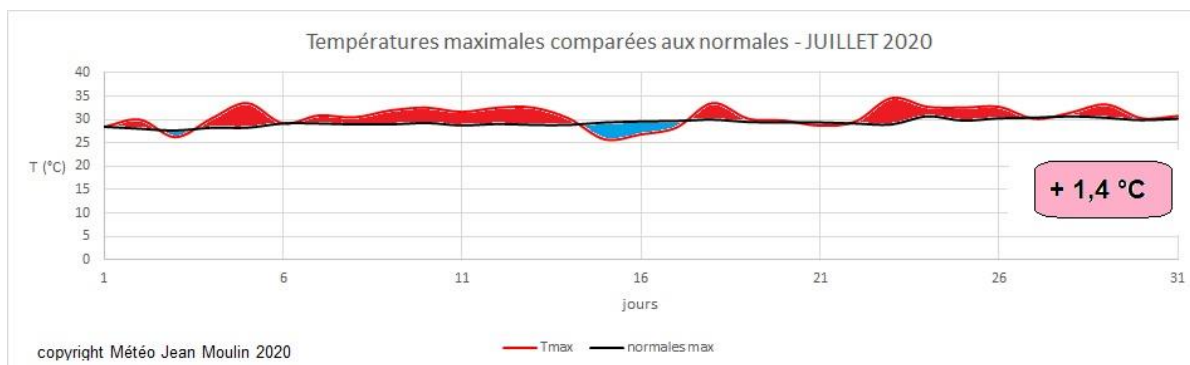
C'est à nouveau un mois plus chaud que les normales que nous venons de vivre. Avec 22 journées à plus de 30°, juillet fut assurément un mois bien chaud. Le maximum absolu a été relevé le 23 juillet avec 34,7°C. La moyenne des températures maximales s'établit à **30,7 °C (+1,4°)**. Les nuits furent claires et permirent aux minima de conserver une certaine normalité en rase campagne, par contre en milieu urbain les nuits demeurèrent assez chaudes avec une moyenne de **20,4 °C (+1,5°)**. Il y a eu 18 nuits tropicales (à plus de 20°C) avec la plus chaude à 23,1° le 30 juillet et la plus fraîche le 7 juillet avec 17,5°C. La moyenne des températures mensuelles est donc excédentaire avec **25,4 °C (+1,3°)**.

Côté ciel, l'ensoleillement est remarquable avec **368,7 h (+39 h)** et peu de périodes de grisaille. 2 épisodes orageux ont rythmé juillet en début de mois et en fin de mois, ces orages très localisés ont bien arrosé certains secteurs du Biterrois, sur le lycée J. Moulin le cumul est de **15,8 mm (+1,3 mm)**.

Le vent a souvent soufflé mais de manière assez modérée et à dominante NNO.

Les graphes ci-dessous retracent l'évolution des principaux paramètres météo en fonction du temps, le rouge indique que ces paramètres sont au-dessus des moyennes et le bleu qu'ils sont au-dessous.





Les normales de température et d'insolation sont celles de la station Météo France de Montpellier-Fréjorgues pour la période 1979-2009. Pour les précipitations, les normales sont celles d'un météorologue professionnel ayant fait des relevés de pluie entre 1985 et 2011 sur Béziers.

La station de Béziers-Vias est trop récente pour présenter des moyennes significatives. **La température moyenne est calculée par intégration (méthode de calcul tenant compte des durées) et n'est donc pas forcément la moyenne des températures maximale et minimale.**

On considère que le temps est ensoleillé lorsque les objets, bâtiments, corps etc. produisent nettement des ombres portées : le lieu est alors soumis à une « insolation ». Par convention, il y a insolation si l'éclairement reçu est au moins égal à **120 Watts par mètre carré**.